

ARRETE D'ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE
A L'ARRETE DU 2 SEPTEMBRE 2015 RELATIF
AU PROJET DE SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE (SCOT)
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Article 6 : Accueil du public par le commissaire enquêteur

Le commissaire enquêteur tiendra une permanence supplémentaire :

à la mairie de Ballée, place Troussard, le lundi 2 novembre 2015, de 9 heures à 12 heures.

Cet avis sera affiché au siège de la Communauté de communes du Pays de Meslay-Grez, sur son site internet, ainsi que dans toutes les communes de la Communauté de communes.

Fait à Meslay du Maine,

Le 12 octobre 2015

Le Président,

Bernard BOIZARD



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-245300223-20151012-2-12102015-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2015